

Chers adhérents,

Suite aux dernières déclarations gouvernementales, et malgré les adaptations mises en place avec l'application du couvre-feu à 18h, nous sommes malheureusement dans l'obligation de suspendre à nouveau toutes les activités ayant un caractère sportif et organisées à l'intérieur.

Par conséquent :

✚ **LES ACTIVITES SUIVANTES SONT INTERROMPUES** ou proposées en distanciel jusqu'à nouvel ordre :

- Toutes activités adultes
- Cinéma
- Programmation théâtrale
- Soirées conférence
- Les activités pour les mineurs suivantes : **Gymnastique, tir à l'arc, poterie et guitare.**

Discipline	Cours initial	Déplacé le	fréquence	Intervenant
Guitare	Tous les cours	Distanciel		Julien
Tir à l'arc	Tous les cours	Suspendus		Matthieu
Gym	Tous les cours	Suspendus		Martine
Poterie	Tous les cours	Suspendus		Catherine

✚ **DES ACTIVITES QUI RESTENT EN SUSPENS :**

Le décret d'application sorti hier (16/01) concernant l'application des annonces faites par le premier ministre le 14 janvier ne stipule pas, à ce jour, les activités **danse (Eveil, hip-hop, jazz, classique, line-danse), le chant et le cirque.** L'arbitrage devrait sans doute être rendu, nous l'espérons, ce lundi 18 janvier.

Aussi, nous vous invitons à rester en veille concernant les informations que nous vous communiquerons pour ces activités sur notre site ou notre page Facebook.

Discipline	Cours initial	Déplacé le	fréquence	Intervenant
Chant	Jeudi 18h30-20h	Samedi 10h30-12h	Hebdo	David
Danse	Mercredi 13h-14h	Mercredi 13h- 14h	Hebdo	Aline
	Mercredi 14h-15h30	Mercredi 14h - 15h15	Hebdo	Myriam
	Mercredi 16h30 - 18h	Mercredi 14h - 15h15	Hebdo	Myriam
	Mercredi 18h30-19h30	Mercredi 16h15 - 17h45	Hebdo	Myriam
	Mercredi 15h30 -16h30	Mercredi 15h15 - 16h15	Hebdo	Myriam
	Lundi 18h-19h30	Mercredi 15h15 - 16h15	Hebdo	Myriam
	Jeudi 18h30 - 20h	Samedi 23/01 10h30 - 12h		Myriam
		Samedi 30/01 9h-11h		Myriam
		Samedi 6/02 10h30 - 12h		Myriam
	Lundi 19h30 - 21h	Samedi 16/01 9h - 11h		Myriam
	Samedi 23/01 9h- 10h30		Myriam	
		Samedi 6/02 9h-10h30		Myriam
Eveil Danse	Mercredi 9h15 -10h15	Mercredi 9h15 -10h15		Aline
	Mercredi 10h15 -11h15	Mercredi 10h15 -11h15		Aline
	Mercredi 11h15 -12h15	Mercredi 11h15 -12h15		Aline
	Lundi 17h - 18h	Lundi 16h45 - 17h45		Aline
Line Danse	Lundi 18h-19h	Lundi 16h45 - 17h45	Hebdo	Nathalie
Cirque	Jeudi 17h-18h	jeudi 16h45-17h45	1 semaine sur 2	Pierre Yves
	Jeudi 18h-19h	Jeudii 16h45-17h45	1 semaine sur 2	Pierre Yves

✚ A ce jour, **SONT DONC MAINTENUS EN PRESENTIEL** :

- L'accueil des personnes dans le cadre de RDV individuel concernant l'accompagnement vers l'emploi et l'aide aux démarches administratives.
- L'accompagnement scolaire
- L'accueil de loisirs les mercredis
- Les activités du secteur jeunesse
- Exclusivement pour les mineurs et aux heures et conditions mises en œuvre depuis le 4 janvier les activités suivantes : **Accordéon, théâtre, pratique musicale, percussion, English is fun et poney.**

Discipline	Cours initial	Déplacé le	fréquence	Intervenant
Théâtre	Mercredi 14h-15h	Mercredi 13h45-14h45	Hebdo	Leila
	Mercredi 15h-16h	Mercredi 14h45-15h45	Hebdo	Leila
	Lundi 17h30-18h30	Mercredi 15h45-16h45	Hebdo	Christophe
	Mercredi 17h30-18h30	Mercredi 16h45-17h45	Hebdo	Christophe
	Mercredi 18h30-19h30	Samedi 9h30-10h30	Hebdo	Christophe
	Lundi 18h30-19h30	Samedi 10h30-12h	Hebdo	Christophe
Pratique musicale	Mercredi 14h30-15h30	Mercredi 14h30-15h30	Hebdo	Franck
	Mercredi 15h30-16h30	Mercredi 15h30-16h30	Hebdo	Franck
	Mercredi 17h-18h	Mercredi 16h45 - 17h45	Hebdo	Franck
Poney	Jeudi 17h30-19h	Mercredi 9h30-11h	Hebdo	Céline
Percussion	Mercredi 10h30-11h30	Mercredi 10h30-11h30	Hebdo	Patrick

La MJC, soucieuse de la sécurité de ses adhérents, adapte son activité en fonction de l'évolution des dispositions réglementaires portées par le gouvernement et met tout en œuvre pour la reprise des activités dès que cela est possible.

Les restrictions mises en place, si elles sont nécessaires, fragilisent et déstabilisent bien évidemment notre activité.

Le conseil d'administration a conscience du désagrément que représente la situation pour ses adhérents et réfléchit aux solutions qui pourront vous être apportées. Les réponses attendues concernant les aspects financiers des cotisations de vos activités seront apportées dès juin, et ce, au regard du bilan de l'année scolaire.

Nous espérons tous pouvoir vous accueillir dès que possible dans les meilleures conditions.

Prenez soin de vous et de vos proches

L'équipe de la MJC du Pays de l'Herbasse